



De nouveaux lieux dédiés aux entreprises et à la création d'activités





Dans le cadre de la politique départementale d'aménagement numérique du territoire, accompagner la mise en œuvre d'actions de développement économique pour maintenir les équilibres territoriaux, et notamment :

Aménager des espaces d'activités qui contribuent au dynamisme économique des communes urbaines, semi urbaines et rurales.

- **Objectif pour les collectivités** : Développer l'offre d'accueil et de services aux entreprises pour créer des emplois et de la richesse locale. Ces projets sont destinés à accueillir des PME,TPE, services publics, créateurs, indépendants, et salariés d'entreprises.

- **Typologie de l'offre**

- Offre foncière
- Offre immobilière :

Hôtel ou Maison de l'entreprise qui propose un parcours résidentiel de l'entreprise: Incubateur, pépinière, locaux d'activité,

Tiers-lieux : Télécentres, espaces de co-working, salles de réunion. L'animation du réseau de tiers lieu est animé par IT77.

Pépinière d'entreprises : accueil et accompagnement du créateur, formation,

Fablab : création d'activités innovantes (équipement numérique, imprimante 3D)

- Offre de services : aux entreprises ,aux salariés, aux habitants :

L'accès à la fibre permet de développer dans ces lieux un ensemble de services télétravail, formation à distance, conciergerie, télémédecine, téléconférence...

Le Réseau de tiers-lieux en Seine-et-Marne mi 2015

7 tiers-lieux en activité soit 220 postes de travail :

- Digital Village à Roissy-en-Brie
- Hubstart Paris Region à Roissy
- Jehol à Donnemarie-Dontilly
- Nomade Office à Trilport
- Pépinière de Sénart
- Sandbox (Université Paris Est IFIS)
- Stop & Work Fontainebleau

15 projets dont en 2016 :

- Montereau, projet de la CC des Deux Fleuves avec Stop & Work
- La Ferté-sous-Jouarre, projet de la commune avec Nomade Office et SNCF
- Pays de Coulommiers
- CA Melun Val de Seine
- Brie des Morin à Rebais

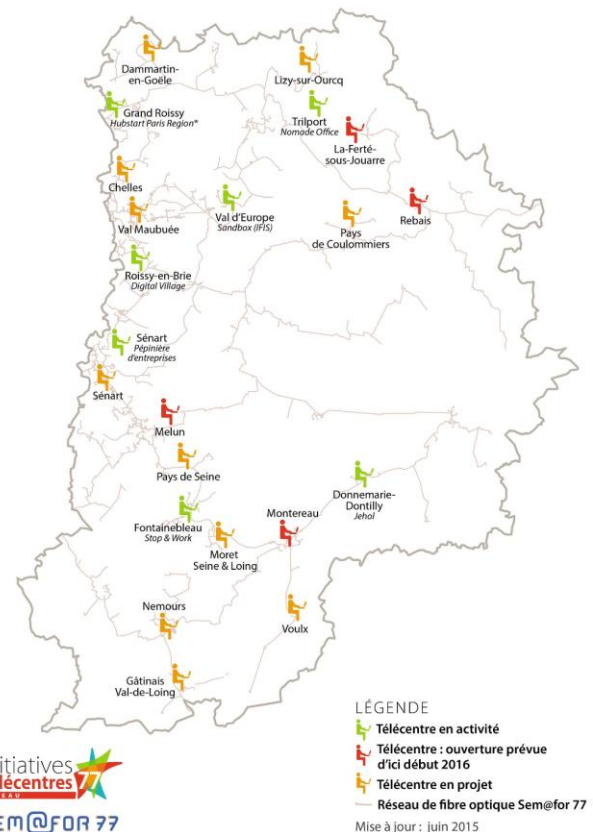
.....

CONTACTS

Directrice d'Initiatives Télécentres 77 : **Anne-Sophie CALAIS**

F : 01 83 61 62 42/40 - M : 06 85 61 61 67 - as.calais@it77.fr

www.it77.fr





Développement d'un dynamisme économique local

Dans la problématique du maintien et du développement d'une activité économique de proximité, ces initiatives locales ont un impact structurant pour l'équilibre territorial.

Plus précisément l'aménagement d'espaces d'activités:

- Permet aux entrepreneurs locaux de développer leur activité sur place,
- Favorise la création de nouvelles entreprises,
- Améliore l'accès aux services, (formation, information, santé, services publics..) notamment dans les communes rurales,
- Dynamise le commerce local,
- Apporte une qualité de vie aux habitants (réduction des temps de déplacement et coûts de transports,
- Permet le développement des usages numériques

Le Département accompagne ces initiatives via un outil financier, Le Fonds Départemental d'Attractivité



FONDS DEPARTEMENTAL D'ATTRACTIVITE

Développer l'offre d'accueil
d'entreprises





Le Fonds Départemental d'Attractivité

Accompagner des projets structurants qui s'inscrivent dans les objectifs de création d'activités et d'emplois sur le territoire seine et marnais.

Les bénéficiaires sont :

- Les Communes
- Les Intercommunalités
- Les Etablissements Publics d'Aménagement
- Les Syndicats mixtes
- Les Sociétés d'économie mixte
- Les Compagnies Consulaires
- Les Associations et les Sociétés Coopératives , porteuses d'un projet de développement économique d'intérêt départemental



Le fonds finance principalement des projets immobiliers tels que la construction, l'aménagement, la réhabilitation :

- de bâtiments d'activités, tels que les hôtels d'entreprises,
- de Pépinières d'entreprises, ou Incubateurs,
- d'espaces de travail collaboratifs, télécentres , co-working
- de pôles de services dans les zones d'activités

Et également :

- Les acquisitions foncières ou immobilières nécessaires à la réalisation de projets
- La réalisation d'investissements liés à la recherche ou à l'innovation
- La réalisation d'investissements en équipements et aménagements favorisant le fret fluvial ou ferroviaire



Financement des projets

Projet d'intérêt local :

Subvention de 20% du montant hors taxes de l'investissement, plafonnée à 300 000€

Projet d'intérêt départemental :

Subvention de 30% du montant hors taxes de l'investissement, plafonnée à 500 000€

Les frais annexes (études, maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle..) sont intégrés dans l'enveloppe à hauteur de 15% HT des travaux.

Depuis 2010, 17 projets ont reçus un soutien financier du fonds.



Exemples de projets financés

- Extension d'un Hôtel d'entreprises CC Pays Plaine et Monts de France
- Pôle de Métiers d'Art à Montereau
- Extension pépinière / télécentre à Fontainebleau
- Création d'ateliers relais à Nemours
- Pépinière d'entreprises au Val d'Europe
- Création d'un Télécentre à Trilport
- Ecopôle, pépinière et locaux d'activités à Sénart
- Fablab Descartes à Champs sur Marne
- Télécentre Pays de Coulommiers,
- Télécentre à Montereau,
- Pôle de services à CC Melun Val de seine



Témoignages

- Projet de Télécentre, présenté par M. Bernard Jacotin, Maire de Saints , Vice Président de la Communauté de commune du pays de Coulommiers
- Projet d'Aménagement foncier à Darvault, présenté par M. Sinclair Vouriot, Maire de St Thibault des Vignes, Conseiller départemental du canton de Lagny et Président d'Aménagement 77